



Assurance pour soins dentaires

Pour croquer la vie à belles dents.

css.ch/soinsdentaires

Vos avantages

- Contributions aux traitements, tels que radiographies, obturations, extractions, hygiène dentaire
- Contributions aux frais d'orthodontie
- Contributions aux examens de contrôle
- Contributions aux interventions prothétiques, telles que couronnes, dents à pivot, barres de maintien, ponts, prothèses partielles ou complètes

Economiser sur les primes

- 25 % de rabais familial sur les primes des enfants

Des compléments judicieux

L'assurance pour soins dentaires est le complément idéal à notre assurance complémentaire ambulatoire. Demandez-nous conseil.

Mieux vaut prévenir et payer moins.

Des dents saines et un sourire éclatant participent à votre bien-être général. Cependant, la facture du dentiste fait souvent grincer des dents. Pour prévenir les caries et épargner votre budget, la CSS a donc créé l'assurance pour soins dentaires, particulièrement bien adaptée aux familles. Celle-ci prend également en charge les coûts qui ne sont pas couverts par l'assurance de base, soit précisément tous les traitements et interventions effectués par le dentiste.

Conseil au 0844 277 277
Votre portail client sur my.css.ch

Votre santé.
Votre partenaire. 

Informations et prestations d'un coup d'œil.

Aperçu des variantes:

Participation aux frais d'honoraires facturés par le médecin-dentiste	Montant maximal assuré en CHF par année civile
50 %	1000
75 %	2000 excl. frais d'orthodontie
75 %	3000
75 % franchise de CHF 500 par année civile	5000

Droit aux prestations d'assurance

Pour la conclusion de l'assurance pour soins dentaires, il est nécessaire de produire un certificat médical attestant de la bonne santé dentaire. Cette obligation ne concerne pas les enfants âgés de moins de trois ans il est également possible de conclure la variante 75 % au max. CHF 2000 avec ou sans attestation dentaire. Le droit à l'assurance commence après un délai de carence.